

213C1935

FR0004063097-OP032-AS17

12 décembre 2013

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

MEETIC

(Euronext Paris)

Le 10 décembre 2013, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société MEETIC, déposée par BNP Paribas, agissant pour le compte de la société de droit anglais Match.com France Limited (cf. Décision & Information 213C1911 du 10 décembre 2013).

La note d'information de la société Match.com France Limited (visa n°13-660 du 10 décembre 2013) et la note en réponse de la société MEETIC (visa n°13-661 du 10 décembre 2013) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 13 décembre 2013 au 21 janvier 2014 inclus**.

Exane BNP Paribas se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions MEETIC non détenues par l'initiateur, à titre direct et indirect.

Nyse Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.